



**Le Président**  
[president@anocr.org](mailto:president@anocr.org)  
06 03 68 56 69

A Paris, le mercredi 26 novembre 2025

Monsieur l'ingénieur général hors classe de  
l'armement (2S) Marc Leclère  
Président de la mutuelle UNEO  
48 rue Barbès  
92544 Montrouge cedex

Monsieur le Président,

Je vous écris pour exprimer mon étonnement et mon mécontentement au sujet de la récente décision du conseil d'administration d'UNEO qui, le 18 septembre dernier, a voté la limitation à 85 ans de l'âge requis pour le versement d'un capital de base de 2 000 euros prévu dans la garantie décès liée à la qualité de membre de la mutuelle nationale militaire.

Comme beaucoup d'autres membres de notre association, l'adhésion à la mutuelle des forces armées s'est faite le jour de l'entrée dans l'institution militaire, et s'est poursuivie tout au long de nos carrières respectives

Cette modification suscite une réelle incompréhension, car elle remet en cause un vrai pacte de solidarité et de soutien qui était, jusqu'à présent, au cœur de l'offre de la mutuelle militaire. Elle nécessite un minimum d'explication pour comprendre les raisons qui ont conduit le conseil d'administration à voter une telle mesure qui laisse supposer que les épreuves sont soit moindre soit sans intérêt à ce grand âge.

Aussi au nom de tous les adhérents de l'ANOCR, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir réexaminer cette décision dont le principe et ses conséquences ne semblent pas avoir été appréciés à leur juste valeur.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Général (2s) François CHAUVANCY  
Président national de l'ANOCR

Copies :

M le président de la Saint-Cyrienne  
M. le président de l'UNC  
M. le président de l'UNPRG  
M. le président de Alliance navale  
M. le président de l'Epaulette